



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS

DATE : Jeudi 9 septembre 2021 à 18 h

LIEU : Caserne 31 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
480 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 12 août 2021**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Présentation et adoption budget 2022 RISIVR
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. État de la situation concernant l'évolution de la négociation collective
 - 6.2. Nomination de quatre (4) lieutenants permanents
 - 6.3. Nomination de monsieur Marc-Antoine Bouchard à titre de pompier permanent
 - 6.4. Autorisation de procéder à l'affichage de quatre (4) postes de pompiers permanents sur vacances de poste
 - 6.5. Autoriser la rétrogradation volontaire du salarié 1119
 - 6.6. Preretraite du chef de division monsieur Alain Brodeur
7. **Finances**
 - 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 5 août au 2 septembre 2021
 - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période 5 août au 2 septembre 2021
 - 7.3. Analyse des postes budgétaires au 30 juin 2021

8. Politiques et règlements

8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2021-018 décrétant une dépense de 10 998 000 \$ et un emprunt de 10 998 000 \$ pour des travaux de construction d'une caserne incendie, des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, d'aménagements paysagers, d'aménagements extérieurs complémentaires, d'acquisition d'ameublement, des travaux connexes de même que le paiement des honoraires professionnels nécessaires à la construction de la caserne 21.

8.2 Adoption - Politique sur l'utilisation des médias sociaux

9. Points d'information

9.1. Liste des interventions des mois d'août 2021

9.2. Journal interne – L'info RISIVR édition 1er septembre 2021

10. Correspondance

11. Varia

12. Période de questions du public

13. Clôture de l'assemblée

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

La séance ordinaire du conseil de jeudi le 9 septembre 2021 à 18 h sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard le 9 septembre 2021 à 16 h.